

## Procédure ordinaire

Ce diagramme illustre la procédure législative ordinaire de l'UE. Elle s'applique à la plupart des cas. D'autres procédures sont prévues pour les situations particulières.

Le diagramme présente les principales étapes. Par souci de simplicité, certains éléments ont été omis, tels que les délais pour chaque étape, les règles concernant les décisions à la majorité, les autres institutions susceptibles d'interférer, etc.

Une description écrite plus détaillée de la procédure est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/decision-making/ordinary-legislative-procedure/>

